

Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**



# CHARTÉ DE LA MIXITÉ BILAN 2024



# SOMMAIRE

<b>LE BILAN DE LA MIXITÉ AU SEIN DU MEDEF EN 2024</b>	<b>5</b>
<b>INSTANCES DE GOUVERNANCE</b>	<b>5</b>
<b>BILAN INTERNE</b>	<b>5</b>
<b>LE BILAN DE LA MIXITÉ CHEZ LES ADHÉRENTS EN 2024</b>	<b>6</b>
<b>BILAN DES MEDEF RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX</b>	<b>6</b>
<b>BILAN DES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES</b>	<b>6</b>
<b>LE BILAN GLOBAL DEPUIS LE LANCEMENT DE LA CHARTE DE LA MIXITÉ</b>	<b>7</b>
<b>MEDEF</b>	<b>7</b>
<b>MEDEF RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX</b>	<b>7</b>
<b>FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES</b>	<b>7</b>
<b>SUIVI DES OBJECTIFS DE LA CHARTE DE LA MIXITÉ</b>	<b>8</b>
<b>LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE MIXITÉ</b>	<b>8</b>



Le MEDEF s'est fixé l'ambition d'atteindre la **parité économique au sein de ses instances dirigeantes et parmi les représentants et représentantes des MEDEF régionaux et territoriaux et fédérations professionnelles au sein de ses instances nationales.**

La dynamique engagée par le MEDEF depuis 2019 a porté ses fruits, car il compte plus de 30 % de femmes au sein de ses instances dirigeantes et des mandats de représentation à l'échelle nationale.

Par ailleurs, la proportion de MEDEF régionaux et territoriaux et fédérations professionnelles ayant plus de 30 % de femmes parmi leurs instances dirigeantes ne cesse d'augmenter depuis 2020 afin de tendre vers la parité économique.

Ce bilan montre cette année encore que **le MEDEF agit concrètement en faveur de la parité**, à tous les niveaux de son organisation.

## LE BILAN DE LA MIXITÉ AU SEIN DU MEDEF EN 2024

### INSTANCES DE GOUVERNANCE

- ▼ **31 %** de femmes au sein du conseil exécutif (**donnée stable depuis 2023**).
- ▼ **25 %** de femmes au sein du bureau du conseil exécutif (**24 % en 2023, augmentation d'un point**).
- ▼ **60 %** de femmes parmi les personnalités élues au conseil exécutif (**50 % en 2023, augmentation de 10 points**).
- ▼ **22 %** de femmes au sein de l'assemblée générale (**20 % en 2023, augmentation de 2 points**).
- ▼ **37 %** de femmes parmi les membres associés<sup>1</sup> de l'assemblée générale (**32 % en 2023, augmentation de 5 points**).
- ▼ **30 %** de femmes au sein de l'assemblée permanente (**29 % en 2023, augmentation d'un point**).
- ▼ **33 %** de femmes au sein de l'assemblée plénière des territoires (**23 % en 2023, augmentation de 10 points**).
- ▼ **42 %** de femmes au sein du Comité statutaire et d'éthique (**43 % en 2023, baisse d'un point**).
- ▼ **9 %** de femmes au sein du Comité des mandats et de la conformité (**18 % en 2023, baisse de 9 points**)<sup>2</sup>.
- ▼ **17 %** de femmes au sein du Comité financier et d'audit (**25 % en 2023, baisse de 8 points**)<sup>3</sup>.
- ▼ **42 %** de femmes au sein des mandats nationaux (**41 % en 2023, augmentation d'un point**).

### BILAN INTERNE

- ▼ **60 %** de femmes dans l'effectif total (**62 % en 2023, baisse de 2 points**).
- ▼ **38 %** de femmes au sein du Codir (**donnée stable depuis 2023**).
- ▼ **60 %** de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations (**40 % en 2023, augmentation de 20 points**).

Au titre de l'année 2023, le MEDEF a obtenu le score de **87 sur 100** à son index égalité professionnelle (**résultat stable depuis 2022**). Cette note est la résultante de 4 indicateurs :

- l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste et âge équivalents : **27/40 (résultat stable depuis 2022)** ;
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : **15/15 (résultat stable depuis 2022)** ;
- l'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes : **35/35 (résultat stable depuis 2022)** ;
- la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **10/10 (résultat stable depuis 2022)**.

1. Le statut de membre associé est réservé aux organisations qui, sans remplir les conditions nécessaires pour être admises comme membres actifs, sont admises en considération du concours qu'elles peuvent apporter à l'œuvre commune et disposent à ce titre d'une voix consultative à l'assemblée générale.

2. Comité des mandats et de la conformité : 11 membres, 1 femme et 10 hommes.

3. Comité financier et d'audit : 12 membres, 2 femmes et 10 hommes..

# LE BILAN DE LA MIXITÉ CHEZ LES ADHÉRENTS EN 2024



## BILAN DES MEDEF RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

Au sein des MEDEF régionaux et territoriaux ayant partagé la composition de leurs instances, les femmes représentent **18 % des présidents (13 % en 2023, augmentation de 5 points)** et **45 % des délégués généraux (40 % en 2023, augmentation de 5 points)**.

### Au sein des conseils d'administration :

- la moyenne globale de la représentation des femmes est de **21 % (donnée stable depuis 2023)** ;
- **22 %** des MEDEF régionaux et territoriaux comptent au moins 30 % de femmes dans leurs conseils d'administration (**13 % en 2023, augmentation de 9 points**) ;

### Au sein des bureaux :

- la moyenne globale de la représentation des femmes est de **22 % (donnée stable depuis 2023)** ;
- **32 %** des MEDEF régionaux et territoriaux comptent au moins 30 % de femmes dans leurs bureaux (**24 % en 2023, augmentation de 8 points**) ;

Axe de progrès : **12 %** des MEDEF régionaux et territoriaux ne comptent pas de femme au sein de leur bureau (**donnée stable depuis 2023**) et **2 %** d'entre eux ne comptent pas de femme au sein de leur conseil d'administration (**1 % en 2023, augmentation d'un point**).

## BILAN DES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

Au sein des fédérations professionnelles ayant partagé la composition de leurs instances, les femmes représentent **12 % des présidents (15 % en 2023, baisse de 3 points)** et **45 % des délégués généraux (39 % en 2023, augmentation de 6 points)**.

### Au sein des conseils d'administration :

- la moyenne globale de la représentation des femmes est de **20 % (donnée stable depuis 2023)** ;
- **20 %** des fédérations professionnelles comptent au moins 30 % de femmes dans leurs conseils d'administration (**16 % en 2023, augmentation de 4 points**) ;

### Au sein des bureaux :

- la moyenne globale de la représentation des femmes est de **20 % (19 % en 2023, augmentation d'un point)** ;
- **28 %** des fédérations professionnelles comptent au moins 30 % de femmes dans leurs bureaux (**20 % en 2023, augmentation de 8 points**) ;

Axe de progrès : **10 %** des fédérations professionnelles ne comptent pas de femme au sein de leur bureau (**14 % en 2023, baisse de 4 points**) et **3 %** d'entre elles ne comptent pas de femme au sein de leur conseil d'administration (**5 % en 2023, baisse de 2 points**).

# LE BILAN GLOBAL DEPUIS LE LANCEMENT DE LA CHARTE DE LA MIXITÉ

## MEDEF

### Instances de gouvernance

- ▼ Augmentation de **3 points** de la proportion de femmes au sein du conseil exécutif (**28 % en 2020, 31 % en 2024**).
- ▼ Augmentation de **2 points** de la proportion de femmes au sein du bureau du conseil exécutif (**23 % en 2020, 25 % en 2024**).
- ▼ Augmentation de **2 points** de la proportion de femmes au sein des mandats nationaux (**40 % en 2020, 42 % en 2024**).

### Bilan interne

- ▼ Baisse de **4 points** de la proportion de femmes dans l'effectif total (**64 % en 2020, 60 % en 2024**).
- ▼ Baisse de **2 points** de la proportion de femmes au sein du Codir (**40 % en 2020, 38 % en 2024**).
- ▼ Augmentation de **10 points** de la proportion de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations (**50 % en 2020, 60 % en 2024**).

## MEDEF RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

### Au seins des conseils d'administration

- ▼ Augmentation de **5 points** de la proportion des MEDEF régionaux et territoriaux comptant au moins 30 % de femmes dans leur conseil d'administration (**8 % en 2020, 13 % en 2024**).

### Au sein des bureaux

- ▼ Augmentation de **10 points** de la proportion des MEDEF régionaux et territoriaux comptant au moins 30 % de femmes dans leur bureau (**14 % en 2020, 24 % en 2024**).

## FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

### Au seins des conseils d'administration

- ▼ Augmentation de **13 points** de la proportion des fédérations professionnelles comptant au moins 30 % de femmes dans leur conseil d'administration (**7 % en 2020, 20 % en 2024**).

### Au sein des bureaux

- ▼ Augmentation de **13 points** de la proportion des fédérations professionnelles comptant au moins 30 % de femmes dans leur bureau (**5 % en 2020, 28 % en 2024**).

## SUIVI DES OBJECTIFS DE LA CHARTE DE LA MIXITÉ

OBJECTIF DE LA CHARTE DE LA MIXITÉ	INSTANCE	PROPORTION DE FEMMES EN 2024	SUIVI DE L'OBJECTIF
Les organisations professionnelles et les organisations territoriales s'engagent, à atteindre un objectif de « parité économique » (30 %), pour leurs propositions de nomination de représentants dans les instances du MEDEF.	Conseil exécutif	31 %	Atteint
Cet engagement est porté à 50 % d'ici la même échéance, pour les personnalités élues au Conseil sur proposition du président.	Conseil exécutif	60 %	Atteint
À partir de trois représentants (titulaires/suppléants), les organisations professionnelles et les organisations territoriales présentent au minimum un tiers (33 %) de personnes du sexe le moins représenté pour l'assemblée générale, l'assemblée permanente et l'assemblée plénière des organisations territoriales.	Assemblée générale (Organisations professionnelles et territoriales et membres associés)	22 %	Non atteint
	Assemblée permanente	30 %	Non atteint
	Assemblée plénière des organisations territoriales	33 % (18 % des présidents et 50 % des DG)	Atteint
Un tiers au moins (33 %) des représentants des membres associés siégeant à l'assemblée générale, des membres des Comités statutaire et d'éthique, des mandats et de la conformité, financier et d'audit doit être du sexe le moins représenté.	Assemblée générale (membres associés)	37 %	Atteint
	Comité statutaire et d'éthique	42 %	Atteint
	Comité des mandats et de la conformité	9 %	Non atteint
	Comité financier et d'audit	17 %	Non atteint
Présentation, dans la mesure du possible, d'un candidat de chaque sexe (50 %) pour chaque mandat MEDEF à pourvoir.	Mandats nationaux pourvus	42 %	Ces chiffres laissent présumer que les femmes sont représentées de manière équilibrée au sein des candidatures
	Désignations lors des renouvellements de 2023	30 %	

## LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE MIXITÉ

Afin de tenir les engagements fixés au sein la charte de la mixité et soutenir la dynamique engagée, **le MEDEF a lancé en 2018 son réseau interne, Femmes du MEDEF**, pour l'aider dans le rééquilibrage femmes-hommes au sein de ses instances.

Ce réseau propose chaque année aux dirigeantes d'entreprises adhérentes des MEDEF régionaux et territoriaux et fédérations professionnelles un ensemble d'actions pour les mettre en visibilité (événements, rencontres inspirantes, podcasts, visibilité presse, etc.).

Depuis 2022, **plus d'une trentaine de réseaux Femmes du MEDEF ont été lancés ou sont en cours de lancement au sein des MEDEF territoriaux** afin de décliner la dynamique initiée en 2018 sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, le MEDEF accompagne ses adhérents dans l'élaboration de leur plan d'action et l'animation des réseaux locaux afin d'améliorer la représentation des femmes au sein de leurs instances.

Le MEDEF a également annoncé le 8 mars 2024 un **partenariat avec ONU Femmes dans le cadre du programme « Génération Égalité »**, afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'égalité femmes-hommes au sein de ses actions internes et externes.

Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**



Mouvement des entreprises de France  
55 avenue Bosquet - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.medef.com](http://www.medef.com)